



Journal Homepage: - www.journalijar.com

INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI: 10.21474/IJAR01/14310

DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/14310>



RESEARCH ARTICLE

HOUPHOUËT-BOIGNY'S INTEGRATIONIST POLICY AND THE INTEGRATION OF LEBANESE IN COTE D'IVOIRE (1960-1993)

Kouadio Adolphe N'goran

Département d'histoire Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire.

Manuscript Info

Manuscript History

Received: 21 December 2021

Final Accepted: 24 January 2022

Published: February 2022

Key words:-

Félix Houphouët, Boigny, Côte D'ivoire,
Integration, Investment, Lebanese

Abstract

Félix Houphouët-Boigny was President of the Republic of Côte d'Ivoire between 1960 and 1993. During his reign, he undertook a policy of openness which encouraged a large number of foreign immigrants, including Lebanese from the Middle East. According to the 1988 Population and Housing Census, foreign communities, dominated by West Africans, represented 28% of the total population. Alongside these, there is a minority from the Middle East, the Lebanese. In fact, present in the country since the beginning of colonisation, they are rooted and have strengthened their economic and social position during the post-colonial period. Drawing on oral and printed sources, books and articles, this study analyses the actions of Félix Houphouët-Boigny on the Levantine community from 1960 to 1993. This work first presents the actions of President Félix Houphouët-Boigny and then their economic and social consequences on the Lebanese in Côte d'Ivoire.

Copy Right, IJAR, 2022., All rights reserved.

Introduction:-

Félix Houphouët-Boigny a dirigé la Côte d'Ivoire pendant 36 années. Durant sa présidence, il a élaboré un programme de développement économique tourné vers l'étranger. L'ouverture du pays qui tire son origine de la colonisation, avait trois fondements : la dépendance financière avec les financements français, américains, canadiens, l'immigration est aussi liée depuis les années 1920 au contexte de l'économie rurale de plantation l'appel de la main-d'œuvre étrangère dont le résultat est l'immigration massive et la politique d'accès à la nationalité. Cette ouverture sur l'étranger a favorisé une certaine dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur et une forte immigration des ressortissants des pays de la sous-région, notamment le Burkina Faso et le Mali. Outre l'appel des autorités politiques, le progrès économique et la stabilité politique que connaît le pays, suscitèrent l'augmentation du taux de représentation des étrangers dans le pays. Aussi la volonté intégrationniste des autorités a-t-elle permis aux citoyens ouest-africains d'accéder à la terre et à de hauts postes de responsabilité¹. À côté de la forte migration ouest-africaine, l'on observe la présence d'une minorité des Syro-Libanais venue du Proche-Orient. Ces derniers détiennent un certain monopole dans des secteurs économiques tels que le commerce. Immigrés en Côte d'Ivoire au début de la colonisation française, ils ont servi de traits d'union entre les maisons de commerce et les populations locales avant d'intégrer l'import-export, les industries et les professions libérales. Estimés à 80 mille membres, les Libanais

¹Jusqu'au début des années 1990, l'accès des ressortissants à la terre, aux emplois publics et autres n'était pas source de difficulté. Il posa problème avec le retour du multipartisme et les crises socio-politiques caractérisées par l'apparition du concept de l'ivoirité à partir de 1993 sous le gouvernement de Henri Konan Bédié.

Corresponding Author:- Kouadio Adolphe N'goran

Address:- Département d'histoire Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire.

font partie des communautés plus singulières établies en Côte d'Ivoire. En effet, depuis 1980 sous l'impulsion de l'Union libanaise culturelle mondiale (ULCM), à Abidjan comme certaines villes de l'intérieur², ils ont leurs propres lieux de culte, leurs écoles, leurs faits culturels et une chambre de commerce et d'industrie. Les Libanais occupent aussi une place essentielle dans divers secteurs économiques. Toutes ces réalités laissent entrevoir la question de l'intégration de cette communauté en Côte d'Ivoire. Cette étude s'intéresse au rôle de Félix Houphouët-Boigny dans l'intégration des Libanais. L'historiographie des relations entre Houphouët-Boigny et les membres de cette communauté restent méconnues du domaine scientifique. Ainsi, l'objectif de ce travail vise à mettre en exergue les actions de Félix Houphouët-Boigny qui ont favorisé le dynamisme migratoire et le développement économique et social des Libanais en Côte d'Ivoire. Alors de quelle manière, le président Félix Houphouët-Boigny a-t-il facilité l'intégration des Libanais en Côte d'Ivoire ? Et comment s'est-il pris ? Quelles sont les conséquences de cette politique ? Pour répondre à ces interrogations, des analyses qualitatives de la politique de Félix Houphouët-Boigny en faveur de l'intégration des Libanais sur la base des enquêtes bibliographiques et d'entretiens qualitatifs auprès des Libanais et des institutions publiques et privées de la Côte d'Ivoire ont été exploitées. Cette approche a permis de faire une description de la politique de l'État ivoirien en matière d'intégration des Libanais sous Félix Houphouët-Boigny, des raisons, des méthodes et stratégies déployées, des conséquences enregistrées. Elle a aidé à la confrontation de l'opinion des autorités politiques et administratives et celle des Libanais. Le cadre chronologique de cette étude situe entre 1960 et 1993. L'année 1960 marque le début de l'exercice de la présidence de Félix Houphouët-Boigny. Quant à l'année 1993, elle marque le décès de celui-ci et l'entame d'une nouvelle politique étrangère par Henri Konan Bédié. La démarche de l'étude repose sur 2 axes: le premier axe analyse les actions de Félix Houphouët-Boigny en faveur de l'immigration des Libanais en Côte d'Ivoire. Le deuxième axe aborde l'impact de la politique de Félix Houphouët-Boigny sur l'insertion socio-économique des Libanais.

Les Libanais dans la politique d'ouverture de Félix d'Houphouët-Boigny

Dans cette partie, il est question d'abord d'analyser les politiques de l'immigration en Côte d'Ivoire d'une part et d'autre part déterminer les actions de Félix Houphouët-Boigny en faveur des Libanais en Côte d'Ivoire.

L'appel de Félix Houphouët-Boigny aux étrangers

La Côte d'Ivoire a accédé à l'indépendance le 07 août 1960. L'économie du pays était dominée par l'agriculture de rente. Dès son accession à cette souveraineté, la Côte d'Ivoire a opté pour un libéralisme économique marqué par l'adoption d'un code des investissements élaboré le 03 septembre 1959. Ce code accorde de nombreux avantages aux investisseurs nationaux étrangers et nationaux. Le secteur privé surtout étranger assura une domination d'un grand nombre de secteurs de l'économie ivoirienne. Par ailleurs, Houphouët-Boigny s'est appuyé sur les héritages coloniaux caractérisés par la présence de groupes industriels français issus du patronat colonial, la présence de travailleurs migrants voltaïques et soudanais depuis les années 1920 qui servaient de main d'œuvre pour amorcer la politique économique du pays.

Pour garantir l'intégration complète des étrangers en particulier les ressortissants de la sous-région ouest-africaine, l'État prit des mesures politiques, économiques et sociales idoines à leur intention. Au niveau politique, l'État initia l'insertion des étrangers en leur accordant la citoyenneté ivoirienne et la participation à la vie politique du pays. Cette initiative fut entamée en 1964 avec la proposition de la loi double nationalité aux ressortissants du Conseil de l'Entente, exerçant en Côte d'Ivoire, projet de loi rejeté par le parlement (L. Bazin et al, 1997, p.692). C'est finalement, en 1972 que l'on procéda à la naturalisation massive des étrangers³. Les autorités ivoiriennes accordèrent le droit de vote aux autres étrangers d'origine africaine à partir des élections de 1980⁴, contrairement aux dispositions de la constitution de 1961. Le gouvernement ivoirien permit l'accès gratuit des étrangers à la terre et à l'emploi public. Cette initiative de l'État orientée vers l'extérieur qui avait pour objectif de permettre une croissance économique rapide, a engendré la forte démographie et l'expansion des capitaux des immigrants. Au niveau démographique, le taux d'étrangers connut une évolution exponentielle entre 1965 et 1988. De 18% en 1965, ce taux fit un bond de 22% en 1975 et de 28% en 1988 pour enregistrer une chute en 1993, soit 25% de la population totale (C. Bouquet, 2003, p.116). Aussi, l'on observe leur implication dans la création de richesses. Les

²San Pedro, Méagui, Soubré, Gagnoa abritent des centres culturels et écoles des communautés libanaises.

³Ces naturalisés sont pour la plupart des migrants de la période coloniale installés depuis plusieurs décennies ou de leur ayant droit. Cette loi a permis à de nombreux apatrides de disposer d'une nationalité.

⁴Cette disposition constitutionnelle a été adoptée par bon nombre de pays: Bolivie, Chili, Colombie, Venezuela, Ouganda, Rwanda, Zambie, Israël et Corée du Sud. L'institution de la carte de séjour en 1991 et le vote d'un nouveau code électoral en 1994 mirent fin à ce privilège politique.

investissements étrangers dans l'industrie du cuir équivalaient ainsi à 889 milliards de FCFA, contre 35 milliards de FCFA pour les privés ivoiriens au cours de la période 1980-1981⁵. Les investissements étrangers dans l'industrie des métaux se chiffraient à 6 680 milliards de CFA⁶. Ces chiffres ne prennent pas en compte les investissements informels. Certes les investissements sont relativement colossaux, les transferts vers l'étranger sous forme d'intérêts, profits ou salaires étaient aussi importants. Car, l'État avait favorisé la présence de mains-d'œuvre étrangères pour assurer le pilier du miracle ivoirien. Cette volonté politique a eu pour conséquence selon Bonnie Campbell (1997, p.47) le transfert vers l'extérieur de 11 milliards de FCFA 1960-4 et 40 milliards de FCFA pour la seule période 1970-74. Elle a engendré une détention exclusive de certains secteurs économiques par les étrangers, notamment les activités commerciales. L'État de Côte d'Ivoire a entrepris de nombreuses initiatives pour assurer l'intégration des étrangers dans le pays jusqu'au décès de Félix Houphouët-Boigny en 1993. Alors quelle est la place des Libanais dans cette entreprise politique ?

Les actions de Félix Houphouët-Boigny au service de l'intégration des Libanais

Soucieux du développement économique et social de son pays, Félix Houphouët-Boigny a entrepris une politique d'ouverture sur l'extérieur. Il mit au centre de cette politique les ressortissants de toutes les nations du monde, notamment les Libanais. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny prennent leurs racines dans la colonisation française, précisément pendant les luttes anticoloniales. En effet, les Libanais ont apporté leur contribution à Félix Houphouët-Boigny et au Rassemblement Démocratique Africain durant la lutte émancipatrice. Ces contributions portaient sur le transport de courriers, l'hébergement des militants, le financement des activités du parti et bien d'autres actions (K. A. N'goran, 2018, p.152)⁷. Au lendemain de l'indépendance, les rapports entre Libanais et le président Félix Houphouët-Boigny s'intensifièrent. Contrairement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment le Ghana, la Guinée et le Sénégal qui prônaient le nationalisme économique, Félix Houphouët-Boigny s'était appuyé sur les étrangers pour la prospérité économique de son pays. Il posa des actions diplomatiques, économiques, politiques et sociales à l'intention de la communauté libanaise. D'abord, au niveau diplomatique, les relations entre la Côte d'Ivoire et le Liban démarrent en 1961. Elles se caractérisent par l'ouverture de l'ambassade du Liban à Abidjan et pour premier ambassadeur Thomas Hadji et la signature d'un accord portant sur l'ouverture d'une ligne Abidjan-Beyrouth pour la compagnie aérienne panafricaine Air-Afrique entre en 1963⁸. Aussi, en 1967, l'État autorisa la création d'une section de l'Union culturelle libanaise mondiale créée en 1964 en Amérique latine, dont le tout premier président directeur était Akil Borro⁹. Au niveau économique, ensuite Félix Houphouët-Boigny, dans le cadre de la politique d'industrialisation du pays et d'ivoirisation du commerce, recommanda aux commerçants libanais de transformer leur commerce en industrie, à l'occasion d'une audience à eux accorder en novembre 1969 (D. L. Fologo, 1969, p. 1). Cette volonté affichée par le président ivoirien impulsa le début du transfert des capitaux au service de l'industrie d'autant que de véritables groupes commercialo-industriels d'origine libanaise, notamment Khalil-Omais, Farhat, Abinader, se constituèrent au cours des années 1970 (A. Dubresson, 1988, p.71). Par ailleurs, dans les années 1980, pour la réalisation du projet de construction de la capitale politique et administrative, Yamoussoukro, Houphouët-Boigny confia certains programmes immobiliers à des entrepreneurs libanais. Les bénéficiaires de ces programmes immobiliers étaient le groupe Africof¹⁰ de Nagib Zaher et le PFO¹¹ de Pierre Fakhoury¹². Ensuite, au niveau politique, Félix Houphouët s'investit personnellement dans la résolution du conflit israélo-arabe. Son engagement dans cette crise comprend plusieurs points. En premier lieu, la Côte d'Ivoire,

⁵Ministère de l'Économie des Finances et du Plan de Côte d'Ivoire, *Côte d'Ivoire en chiffres*, 80-81, p.199.

⁶Idem, p.199.

⁷Entretien réalisé en juin 2015 avec Issam Borro, né en 1942, à Tyr (Liban) Abidjan-Treichville.

⁸Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN) : 1/PO/1/41, Liban-Côte d'Ivoire, Al 23, Ouverture d'un consulat du Liban.

⁹Sont autorisés grâce à la constitution et au fonctionnement de l'association étrangère dénommée « Union libanaise mondiale de Côte d'Ivoire » ayant son siège fixé à Abidjan, BP 2367, immeuble El Nasr, dont le comité directeur est composé de : Me Abousleiman Nasri, Président, du Viceprésident Mohamed Attié, du Secrétaire Maxime Cobti, du Trésorier Naim Farhat et des membres MM. Hassan Hamka, Ahmed Kojok, Farhat Mansour, Charles Haroun et Mme Jeanne Farhat, Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire (JORCI) 1972, Arrêté n°286, du 12 février 1972, p. 280.

¹⁰Afrique Construction et Finance.

¹¹*Pierre Fakhoury Opérateur.*

¹²Il est architecte d'origine libanaise, né en 1941 à Dabou dans le sud de la Côte d'Ivoire. Il est le bâtisseur de la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro et bien d'autres édifices publics.

en collaboration avec l'Organisation de l'Unité Africaine marqua sa solidarité à l'endroit des pays arabes en rompant ses relations diplomatiques en 1973 avec Israël face aux occupations des territoires palestiniens puis l'invasion du Liban¹³. En deuxième lieu, elle ouvrit ses portes pour recevoir les ressortissants libanais désireux de rejoindre leur famille comparativement à l'arrivée des Nigériens lors de la guerre civile nigérienne janvier 1967 à juillet 1970¹⁴. Cette ouverture est illustrée par les propos de Félix Houphouët-Boigny en décembre 1985 quand il dit : «Laisser les Libanais venir, c'est Dieu qui nous les envoie pour bénéficier de l'arbre de la paix de la Côte d'Ivoire»¹⁵. Pour faciliter leur entrée massive en Côte d'Ivoire, le président Félix Houphouët-Boigny n'exigea aucun visa¹⁶. Ainsi, la population libanaise qui était d'environ 2 000 personnes, en 1960, passa à plus de 60 000 membres dans les années 1990. En troisième lieu, il posa des actions sociales, à l'égard des immigrés libanais. Celles-ci sont attestées par des actions collectives qui sont entre autres l'autorisation de l'ouverture du groupe scolaire à la mission maronite sacré-cœur en 1964 d'Adjamé, d'un centre islamique en 1977 à Marcory et la création de l'Institut islamique ivoiro-libanais à Treichville en 1992. Le président Houphouët-Boigny a posé des œuvres sociales individuelles. Il s'agit de l'assistance et du réconfort apportés au président de l'Union Libanaise Culturelle Mondiale (ULCM), Akil Borro en 1967. Il rendit visite à 2 reprises à celui-ci lorsqu'il était interné à la Polyclinique Sainte Marie de Cocody-Abidjan¹⁷. En somme, la Côte d'Ivoire a mis au cœur de sa politique d'insertion les immigrés libanais. Alors quel impact de cette politique migratoire de ce pays sur les Libanais ?

Le bilan de la présidence de Félix Houphouët-Boigny sur les activités libanaises

Dans cet axe, il s'agit d'abord de dresser le bilan de la politique d'Houphouët-Boigny sur l'intégration des communautés libanaises en Côte d'Ivoire. Il convient ensuite d'analyser les insuffisances de cette politique par rapport à la vie des Libanais dans le pays.

L'insertion économique et sociale des Libanais

La politique intégrationniste d'Houphouët-Boigny a engendré l'éclosion des Libanais en Côte d'Ivoire. D'abord, au niveau social, elle a fait du pays la première destination libanaise en Afrique. En effet, avec une communauté estimée à plus de 80 000 membres, la Côte d'Ivoire constitue le 4^{ème} pays abritant les immigrés au monde¹⁸. Aussi les Libanais ont-ils introduit certaines de leurs civilisations conduisant ainsi à l'enrichissement culturel de la Côte d'Ivoire. Cela est perceptible dans le domaine de la restauration¹⁹ avec la poussée des restaurants libanais²⁰ depuis les années 1980. Il y a par ailleurs l'édification de la mission catholique Sacré-Cœur en 1964 à Abidjan, des cercles libanais dans les villes comme Daloa et Gagnoa, les troupes théâtrales Farah et des écoles libanaises à Abidjan.

Les Libanais se sont davantage impliqués dans le rayonnement du sport et des œuvres sociales en Côte d'Ivoire. Au niveau du sport, des ressortissants libanais ont été des animateurs de l'activité sportive aussi bien dans la capitale que dans les capitales régionales. Cela se traduit par l'omniprésence des Libanais dans tous les compartiments des associations sportives du pays, dans le comité directeur, les supporteurs et partenaires des équipes et des fédérations sportives. C'est cet engagement des Libanais dans le sport qui a conduit Ouattara Hégaud (1993, p.5) à dire que ces derniers sont des «mécènes du sport en Côte d'Ivoire». Les Libanais se sont engagés relativement à l'équipement des infrastructures socioéconomiques. À cet effet, de 1976 à 1981, le montant global des financiers se chiffrait à 1,5 milliards de francs CFA (J. B. Kouamé et al, 1986, p. 23).

¹³ Les relations entre les pays africains et Israël se rétablissent progressivement à partir de 1980. Après la Côte d'Ivoire et le Cameroun respectivement en février et en août 1980, c'est le tour du Zaïre en 1982, du Libéria en 1983 et du Togo en 1987. Le renouement de ces relations est lié au rôle déterminant qu'Israël peut jouer en faveur des pays africains au niveau national et sur la scène internationale dans le contexte de la crise sociopolitique (L. C. Codo, p.50).

¹⁴ Soutenant le Général Ojukwu pour l'indépendance du Biafra, Houphouët-Boigny fit installer des réfugiés biafrais à Treichville-Abidjan.

¹⁵ Fondation Félix Houphouët-Boigny, 2015, p.

¹⁶ Entretien réalisé en français avec Nagib Zaher (76 ans), à Abidjan Marcory Résidentiel, en janvier 2016.

¹⁷ Entretien réalisé en français avec Issam Borro, né en 1942 à Tyr (Liban), avril 2015 à Abidjan.

¹⁸ Elle vient derrière le Brésil, l'Argentine et le Mexique.

¹⁹ La cuisine orientale est adoptée par les populations ivoiriennes. Les Ivoiriens consomment le chawarma, la chéchia, le farsi.

²⁰ C'est le cas du restaurant L'Horizon de la famille Naklé créé au Plateau, centre des affaires de la ville d'Abidjan.

Outre l'impact des œuvres d'Houphouët-Boigny sur l'insertion sociale des Libanais, sa politique a permis aussi l'investissement des Libanais dans la plupart des secteurs économiques du pays. L'on retrouve les hommes d'affaires libanais aussi bien dans les industries de substitution et chimique que dans l'imprimerie, le commerce et dans les services de technologie (A. Bourgi et al, 1991, p.50) Cela a donné naissance à une dizaine des groupes commercialo-industriels²¹ d'origine libanaise et une multitude de Petites et Moyennes Entreprises formées de capitaux parfois privés ivoiriens et libanais²² (J. M. Chevassu, 1997, p.67). Les Libanais ont contribué à la modernisation et l'innovation de l'économie nationale et rurale au moyen du transfert des technologies. Pendant les crises socio-économiques, ils ont d'abord comblé le vide laissé par les Européens à travers le réinvestissement dans certains secteurs et/ou le rachat des entreprises en faillite. Ils ont également poursuivi la création des entreprises. Ainsi entre 1980 et 1987, les Libanais ont été l'une des communautés étrangères créatrices d'entreprises dans le pays. Selon Albert Bourgi et Pierre Weiss (1991, p.41) 10% des 5 400 sociétés en Côte d'Ivoire, soit 540 entreprises appartenaient à des Libanais. En 1986, le capital total des entreprises libanaises s'élevait à 13,65 milliards de Francs CFA avec 3.000 employés²³. Toutes ces actions font écrire Nasser Serhan (2016, p.253) que les Libanais sont passés d'une immigration de travail au départ, individuel et temporaire à une immigration quasi-définitive. La politique d'intégration de Félix Houphouët-Boigny a favorisé l'éclosion économique et sociale des Libanais en Côte d'Ivoire. Néanmoins cette politique révèle des désavantages.

Les désavantages de la politique d'Houphouët-Boigny

La politique d'ouverture de Félix Houphouët-Boigny a permis à la Côte d'Ivoire de disposer l'économie la plus compétitive et prospère de l'Afrique occidentale francophone. Les nombreux avantages offerts aux étrangers n'ont pas suffi à la formation d'une société unie et solide. En effet, les Ivoiriens ont approuvé l'établissement des étrangers dans le pays durant les années 1960. Toutefois la crise socioéconomique des années 1980 qui éclata, a provoqué une crise identitaire. Les Ivoiriens entamèrent la stigmatisation des étrangers, notamment les Libanais. D'abord, au niveau économique, les Libanais se sont adjugé le monopole de certains secteurs économiques comme le commerce de demi-gros, les industries agroalimentaires, la commercialisation des appareils électroménagers et bien d'autres activités. Ce qui amène la presse à dénoncer leur mainmise sur le pays. À cela s'ajoutent les délits sur les impôts, de drogue qu'ils sont régulièrement auteurs (N. Serhan, 2016, p.256). Par ailleurs, les Ivoiriens dénoncent le caractère fermé de la communauté libanaise. Les Libanais demeurent une communauté endogamique et conservatrice au sein de laquelle se développe une grande solidarité familiale, raciale et religieuse contre l'étranger (K. A. N'goran, 2018, p.374). Ces pratiques sont répandues dans les communautés musulmanes, surtout chiites²⁴. En outre, les Libanais sont accusés d'exploiter leurs employés et domestiques. Ces employés travaillent dans des conditions difficiles et sont sous-payés comme en témoigne les propos de Bado Balima Jean Baptiste :

« J'ai pratiqué au moins 4 familles libanaises une dizaine d'années durant. Tout a commencé en 1991. Grâce à l'appui de mon grand-frère Bado Eric, j'ai été recruté en tant que cuisinier pour la famille Kawas et Khalil Zein. Mon salaire mensuel au départ était de 35000 FCFA. Il fut porté à 40 000 FCFA par la suite. J'avais droit à un déjeuner journalier d'une valeur 300 FCFA. Le travail était pénible. Il fallait chaque jour refaire le spacieux salon. Les heures de descente du travail étaient très tardives. Un an plus tard, j'ai été débauché par Mme Sabraoui, épouse Kawas en vue de remplacer mon grand-frère, après son décès faute de soins appropriés. Le contrat qui le liait à ses employeurs, n'avait aucun contenu juridique »²⁵.

Ces abus sont parfois commis au vu et su des autorités politiques et administratives qui entretiennent des relations étroites avec les Libanais (F. G. Mel, 2003, p. 408). Cela est attesté par la cohabitation de ces autorités et les Libanais dans les mêmes quartiers résidentiels, notamment dans les villes de l'intérieur du pays (K. A. N'goran, 2018, p.332),

²¹Ce sont les groupes Fakhry, Khalil-Omaïs, Abinader, Gandour, Hyjazi, Abuseilman, Meroueh, Beydoun, Ezzedine,

²² Commela Société Ivoirienne d'Industrie est une usine spécialisée dans la fabrication de machettes.

²³ Ces statistiques ne prennent pas en compte les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur de 75 millions FCFA.

²⁴ Entretiens répétitifs réalisés en avril 2015 avec Charles Haroun, né en 1943 à Alger, entrepreneur et dirigeant sportif, à Abidjan-Treichville.

²⁵ Entretiens répétitifs réalisés en juin 2016 avec Bado Balima Jean Baptiste, né en 1968, ancien cuisinier et photographe, à Abidjan-Port-Bouët.

la pratique courante de « prête-nom²⁶ » pour la constitution de certaines entreprises. Malgré cela, les Libanais sont exemptés des activités politiques du pays. Leur présence dans la sphère politique est discrète car, compte tenu des dispositions de la constitution, ils ne pouvaient pas être candidats aux élections ni nationales, ni locales. À l'exception de Georges Ouégnin qui, depuis 1961, assure la fonction de chef de protocole, le reste des membres de la communauté n'occupe pas de postes administratifs et politiques. Il faut noter par ailleurs que la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et le Liban reste faible. Elle se limite à quelques échanges portant sur les produits ivoiriens comme le bois, le cacao, le café et des articles d'Orient tels que le tissu, les agrumes. La faiblesse des relations économiques peut s'expliquer par l'absence d'une ligne maritime régulière entre ces 2 pays²⁷ (K. Hekmat, 1988, p.7). Quelques Libanais qui envisagent aux élections locales, ont vu leur candidature contestées par les autochtones C'est le cas de Samir Zarour²⁸ qui, après avoir subi des pressions de la part de la population d'Anyama lors des élections municipales, s'est retiré de la course des élections municipales (Konaté et al, 2010, p.194). Vu les polémiques soulevées, la majorité des Libanais vivant en Côte d'Ivoire s'abstient de la politique bien qu'étant naturalisés (C. Morel, 2006, p.37).

Conclusion:-

Au terme de cette analyse, il convient de retenir que Félix Houphouët-Boigny a été un socle fondamental pour la présence des Libanais en Côte d'Ivoire. Les relations entre le président Houphouët-Boigny et cette communauté tirent leur origine de la colonisation française. Félix Houphouët-Boigny maintient ses relations et intègre les Libanais dans sa politique d'ouverture dont l'objectif premier est de faire de la Côte d'Ivoire, un pays prospère. Ces derniers en retour, ont saisi les opportunités à eux offertes par le président ivoirien. Non seulement, ils se sont installés massivement en Côte d'Ivoire, mais aussi y ont développé des activités économiques et sociales dans la durée. Ainsi l'immigration qui, à l'origine était une immigration de temporalité et de travail, est devenue un établissement définitif. La Côte d'Ivoire devient pour la majorité leur patrie d'adoption. Toutefois, certains attitudes et agissements des Libanais et des Ivoiriens mettent en mal la cohésion sociale et l'action de Félix Houphouët-Boigny. Il convient de se demander quelle situation sociale des Libanais après le décès du père fondateur. Par ailleurs, les Libanais bénéficient-ils des mêmes privilèges avec les successeurs d'Houphouët-Boigny ?

Sources et Bibliographie

Sources orales

Borro Issam, né en 1942 à Tyr, entrepreneur, entretien réalisé à Abidjan-Treichville, avril 2015.

Haroun Charles né en 1943 à Alger, entrepreneur et dirigeant sportif, entretiens répétitifs réalisés en avril 2015 à Abidjan-Treichville.

Bado Balima Jean Baptiste, né en 1968, ancien cuisinier et photographe, entretiens répétitifs réalisés en juin 2016, à Abidjan-Port-Bouët.

Nagib Zaher, né en 1938, entretien réalisé en français à Abidjan Marcory Résidentiel, en janvier 2016.

Sources imprimées

Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN) : 1/PO/1/41, Liban-Côte d'Ivoire, A1 23, Ouverture d'un consulat du Liban.

Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire, 1972, Arrêté n°286, du 12 février 1972, p. 280.

Bibliographie:-

1. Bazin Laurent et al, 1997, p.692
2. Bouquet Christian, 2003, « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire », in: Annales de Géographie, t112, n°630, pp. 115-145.

²⁶Certaines entreprises désignées qui officiellement appartiennent aux acteurs économiques, sont la propriété des autorités libanaises.

²⁷ Il y avait une seule liaison aérienne assurée la compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA) une fois par semaine.

²⁸ Il assurait alors la présidence du Rio Sport d'Anyama.

3. Colomb Morel, 2006, La vérité sur la guerre en Côte d'Ivoire et les intérêts politiques, Publieur,History, Snippet view.
4. Dubresson Alain, 1989, Villes et industrie en Côte d'Ivoire, Paris, ORSTOM, Karthala.
5. Fologo Dona Laurent, 1969, « Les Libanais hier à la présidence, la rencontre la plus émouvante », in *Fraternité Matin* n°1499, 19 novembre 1969, p. 1.
6. Grah Mel (F.), 2003, L'épreuve du pouvoir, Paris, Karthala Éditions.
7. Hekmat Kodr, 1988, Le Liban en Côte d'Ivoire, Abidjan, Hekmat.
8. Houphouët (Boigny), 1978, Anthologie des discours 1946-1978, éd. CEDA, Abidjan.
9. Fondation Félix Houphouët-Boigny, 2015, Discours du président de la République,
10. Konaté Famagan-Oulé et al, 2010, Population et mobilités géographiques en Afrique, Karthala Editions, Africa, Sub-Saharan.
11. Kouamé Jean Baptiste et al, 1986, « Union Libanaise Culturelle Mondiale », in *Fraternité Matin*, 14 juillet 1986, p. 23.
12. N'goran Kouadio Adolphe, 2018, Les Libanais dans l'économie dans les régions forestières de la Côte d'Ivoire, 1925-2002, Document non publié, Bouaké, Université Alassane Ouattara à Bouaké, thèse unique en histoire, 481 p.
13. Serhan Nasser, 2016, «Un siècle d'immigration libanaise en Côte d'Ivoire. Bilan et perspectives, », in *Études Africaines*, Sous la Direction de Fabio VITI, La Côte d'Ivoire et ses étrangers, Paris, L'Harmattan, p.241-261.